

# COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCTOBRE 2017

PRESENTS : MM. BOULANGER, POUQUET, COMBROUX, CHATELIER, MERILLOU, DELAGE, REYNAUD, Mmes POLTORAK, PERETTI, PEYRAMAURE, CHABRELIE, GAY, ISASCA formant la majorité des membres en exercice.

ABSENT EXCUSE : Mme MAILLER, M CUBERTAFON

Yvette PEYRAMAURE a été élue secrétaire de séance

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h30.

## ORDRE DU JOUR

### 1. Approbation du procès-verbal du 8 juillet 2017

Mise aux voix : le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

### 2. Rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement collectif et non collectif 2016

Le Conseil municipal prend acte de la présentation de ces rapports.

### 3. Modification des statuts de la Communauté de Communes

Par délibération en date du 28 septembre 2017, le Conseil communautaire Isle-Loue-Auvézère a décidé de modifier ses statuts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 afin d'intégrer la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations et modifier la rédaction formelle de certaines compétences.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver ces modifications.

Mise aux voix : Approuvées à l'unanimité.

### 4. Décision modificative n° 2 Budget PRINCIPAL

Section de fonctionnement					
DEPENSES			RECETTES		
66111	Intérêts des emprunts	+ 180			
022	Dépenses imprévues	- 180			
<b>TOTAL</b>		<b>0</b>			
Section d'investissement					
2188 op.85	MATERIEL	+ 4050	1328 op.85	Subv CATC vaches et pommes	+ 2500
2135 op.90	BATIMENT	+ 1350	10222	FCTVA	+ 13500
2181 op.100	AMENAGEMENT	+ 3000			
020	Dépenses imprévues	+ 7600			
<b>TOTAL</b>		<b>+ 16000</b>			<b>+ 16000</b>

Mise aux voix : approuvée à l'unanimité.

### 5. Attribution d'une subvention exceptionnelle à La Ligue de lutte contre le cancer dans le cadre du cross du collège

Dans le cadre du cross du collège, la Commune verse une subvention à une association correspondant à 1 € par élève. L'année dernière nous avons versé la subvention à l'association de lutte contre la mucoviscidose.

Cette année, il est proposé d'attribuer une subvention exceptionnelle à La Ligue de lutte contre le cancer correspondant à 146 €.

Mise aux voix : décision approuvée à l'unanimité.

## **6. Attribution d'indemnités de conseil au receveur municipal**

Une nouvelle délibération octroyant l'indemnité de conseil au receveur municipal doit être prise au renouvellement du Maire.

Il est proposé de lui accorder l'indemnité de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable au taux de 100 % par an et l'indemnité de confection des documents budgétaires pour un montant de 45,73 €.

Mise aux voix : décision accordée à l'unanimité.

## **7. Désignation d'un élu référent sécurité routière**

La Préfète souhaite mettre en place un réseau d'élus référents sécurité routière. Ces élus seront les interlocuteurs privilégiés de la mission de sécurité routière de la préfecture, bénéficieront de formations spécifiques et participeront à des forums d'échanges.

Ils veilleront à la diffusion des informations relatives à la sécurité routière, identifieront les éventuels problèmes locaux et seront force de proposition.

Désignation de l'elu référent : Stéphane MERILLOU.

La séance est close à 20h30.